REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA MAIRIE D'ANTIGNY
N°10

Séance du 25 février 2020

L'an deux mil vingt, le mardi 25 février 2020 à 20h30, le Conseil Municipal de la mairie d'ANTIGNY, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Pascale DAGONAT, Maire.

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
14	8	9 Pour : 9 Contre : 0 Abstentions : 0

Etaient présents :
M. BODIN Gérard 1er Adjoint, Mme DAGONAT Pascale Maire, M. FERNANDES Paulo, M. LEFOULON Christophe, M. OGEZ Bernard, Mme SERRAZ Cynthia 3ème Adjoint, Mme TESSIER Sylviane, Mme THEUTTHOUNE Gisèle

Procuration(s) :
M. GRIVOT Jacques donne pouvoir à Mme SERRAZ Cynthia 3ème Adjoint, M. LAUER Vincent 2ème Adjoint donne pouvoir à M. LEFOULON Christophe

Etai(en)t absent(s) :
Mme BARRAT Héléna, Mme DUMONTEIL Maryse

Date de la convocation
11 février 2020

Etai(en)t excusé(s) :
Mme CAMPAGNE Josette, M. GRIVOT Jacques, Mme KUBON Patricia, M. LAUER Vincent 2ème Adjoint

Date d'affichage
11 février 2020

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

27 février 2020

et publication du

27 février 2020

A été nommé(e) **secrétaire de séance :** M. BODIN Gérard 1er Adjoint

AFFECTATION DES RESULTATS 2019

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Pascale DAGONAT, Maire, après avoir approuvé le compte administratif de l'exercice 2019 le 25 février 2020.

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,

Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2019

Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de :	**79 682,95**
- un excédent reporté de :	**190 526,89**
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	**270 209,84**
- un déficit d'investissement de :	**46 210,85**
- un déficit des restes à réaliser de :	**25 636,25**
Soit un besoin de financement de :	**71 847,10**

DÉCIDE d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2019 comme suit :

RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2019 : EXCÉDENT	**270 209,84**
AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068)	**71 847,10**
RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002)	**198 362,74**
RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) : DÉFICIT	**46 210,85**

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.
Fait à ANTIGNY
Maire Pascale DAGONAT

Le Maire,
Pascale DAGONAT

MAIRIE d'ANTIGNY 86310 (Vienne)

AR PREFECTURE
086-218600062-20200225-BP_2020-BF
Reçu le 03/03/2020